ID: 059-215905944-20231218-DEL0672023-DE

#### REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU NORD



# DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

#### DE LA COMMUNE DE THUN-SAINT-AMAND

#### **DEL N° 067/2023**

# Séance du Vendredi 18 Décembre 2023

Date de convocation 11/12/2023 Date d'affichage 11/12/2023 L'an 2023 le Vendredi 18 Décembre à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jean-Noël BROQUET, Maire,

#### Nombre de conseillers :

En exercice :	15
Présents :	13
Pouvoirs :	0
Votants :	13
Pour:	13
Contre :	0
Abstentions :	0

Présents :		
BROQUET Jean-Noël	GARCIA Christiane	BOURDON Philippe
PINOY Jacques	JOLY Denis	CHABANE Michel
GÉNOS Cathy	VINCKIER Annick	CORREA Emmanuel
BLOIS Olivier	COLLINET Patricia	MARIE Emilie
TAQUET Sabine	BENIT Marie-Agnès	COURTECUISSE Charles
Absent(es) excusé(e	es) ayant donné(es)	procuration :
Absent(es) excusé(e	os) :	1V-
Absent(es) non excu	ısé(es) :	
Absent(s): MM: CHA		ÉA Emmanuel
Secrétaire de séanc	91	
M. JOLY Denis		

### Objet: CREATION D'UN EMPLOI NON PERMANENT POUR FAIRE FACE A UN BESOIN LIE A L'ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE DES SERVICES ADMINISTRATIFS

Vu le code général de la fonction publique, notamment son article L.332-23-1°; Considérant qu'il est nécessaire de renforcer les services administratifs de la commune pour la période du 01 janvier 2024 au 29 Février 2024 suite à la mise en place de la M57 et la mise en place de nouveaux projets :

Envoyé en préfecture le 20/12/2023

Reçu en préfecture le 20/12/2023

Publié le

Considérant qu'il peut être fait appel à du personnel recruté en q IDI 1059-215905944-20231218-DEL0672023-DE faire face à des besoins liés à un accroissement temporaire d'activité en application de l'article L.332-23-1° du code précité;

Et sur proposition de Monsieur le Maire,

Monsieur le Maire,

#### Informe:

Que pour permettre la mise en place de la M57 et la mise en place de nouveaux projets, il est nécessaire de renforcer les services administratifs, par le recours à un agent contractuel dans le cadre de l'accroissement temporaire d'activité pour la période du 01 Janvier 2024 au 29 Février 2024.

#### Demande:

Au conseil municipal de bien vouloir se prononcer.

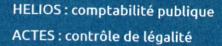
Le Conseil Municipal, après avoir entendu Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** la création pour la période du 1<sup>er</sup> Janvier 2024 au 29 Février 2024, d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité dans le grade d'Adjoint Administratif (échelle C1) relevant de la catégorie C à temps complet
- Dit que Monsieur le Maire sera chargé de la constatation des besoins concernés ainsi que de la détermination du niveau de recrutement :
- Dit Que la rémunération est fixée au premier indice du grade d'Adjoint Administratif ;
- Charge Monsieur le Maire de transmettre la présente délibération à M. Eric DURAND, Président du Centre de Gestion du Nord, Madame Valérie KRIEBUS, responsable du Service de Gestion Comptable de WALLERS après exercice du contrôle de légalité de Monsieur le Sous-Préfet de Valenciennes.

Fait les jours mois et an susdits

Le Maire.

N BROQUET





# Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Thun-Saint-Amant Utilisateur : PASTELL Plateforme

## Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte : DEL0672023

Objet: DEL 067/2023 : CREATION D'UN EMPLOI NON

PERMANENT POUR FAIRE FACE A UN BESOIN LIE A

L'ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE DES

Type de transaction : Transmission d'actos

Date de la décision : Transmission d'actes 2023-12-18 00:00:00+01

Nature de l'acte : Délibérations

Documents papiers complémentaires : NON

Classification matières/sous-matières: 4.2 - Personnel contractuel

Identifiant unique : 059-215905944-20231218-DEL0672023-DE

URL d'archivage :Non définieNotification :Non notifiée

## Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier	text/xml	971 o
Nom métier : 059-215905944-20231218-DEL0672023-DE-1-1 0.xml	cercy rine	3110

**Document principal (Délibération)** application/pdf 386.6 Kg

Nom original: D0672023.pdf

Nom métier :

99\_DE-059-215905944-20231218-DEL0672023-DE-1-1\_1.pdf

## Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	20 décembre 2023 à	Dépôt initial
En attente de transmission	20 décembre 2023 à	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	20 décembre 2023 à	Transmis au MI
Acquittement reçu	20 décembre 2023 à	Reçu par le MI le 2023-12-20
	16h10min15s	, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,